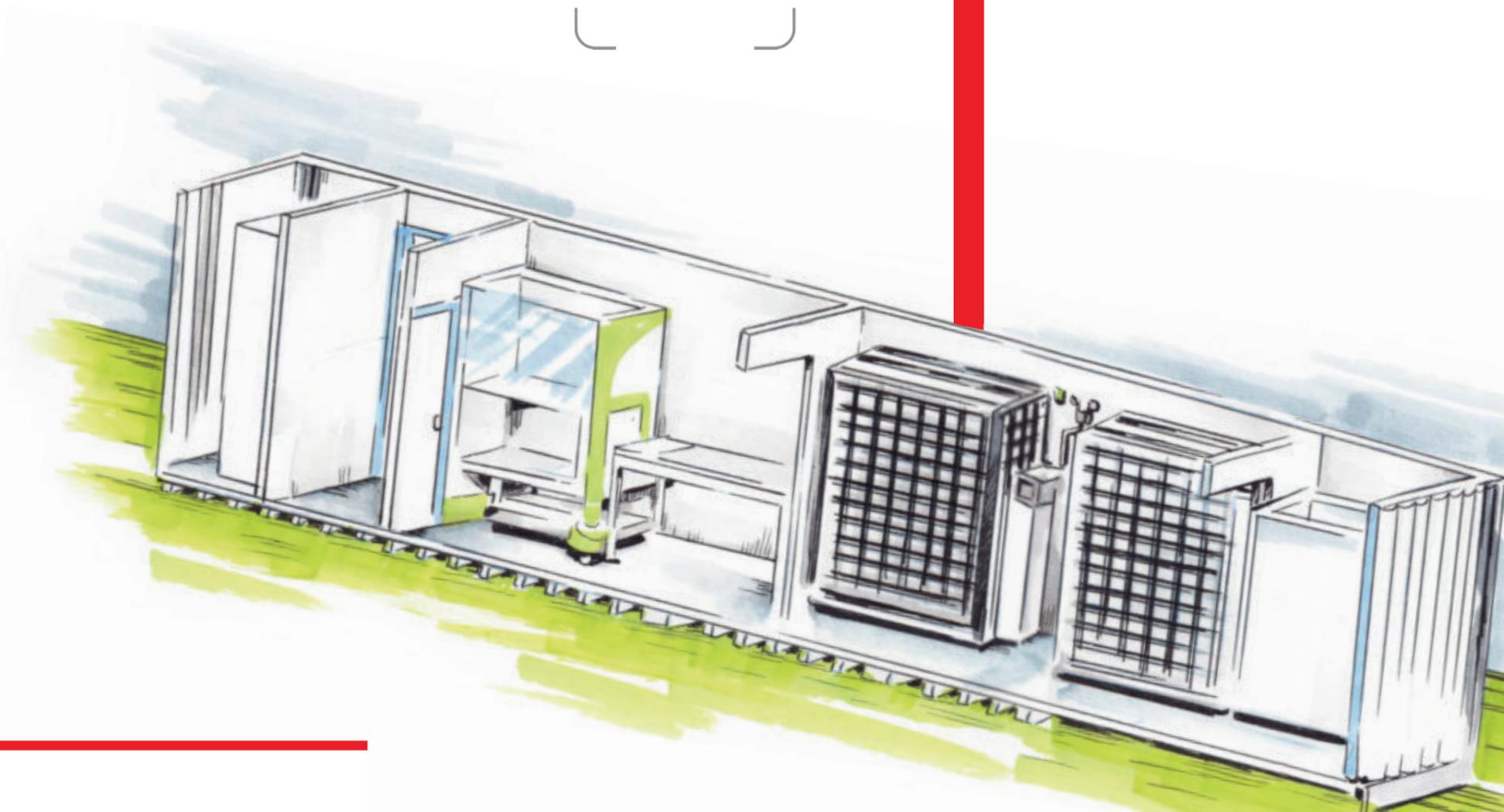


Lab SCIENCE



Modu**L**abs



INTEGRAL  
 SOLUTIONS



MODULARITÉ, FLEXIBILITÉ, ERGONOMIE, PROTECTION DES OPÉRATEURS ET COÛTS DE FONCTIONNEMENT MAÎTRISÉS: CE SONT LES FACTEURS CLÉS QUI DIRIGENT NOS FABRICATIONS POUR FOURNIR LES MEILLEURES SOLUTIONS À NOS CLIENTS

TECNIPLAST EST LE PARTENAIRE IDÉAL À VOS CÔTÉS POUR TROUVER LES BONNES SOLUTIONS D'HÉBERGEMENT. AUJOURD'HUI, NOUS SOMMES CAPABLES DE FOURNIR DES SOLUTIONS POUR TOUS VOS BESOINS D'HÉBERGEMENT ET DE ZOOTECHNIE EN VOUS PROPOSANT UNE SOLUTION COMPLÈTE ET INTÉGRALE ALLANT DE LA PIÈCE D'HÉBERGEMENT À LA SALLE DE MANIPULATION ET D'EXPÉRIMENTATION, LE TOUT EN RESPECTANT VOTRE STATUT SANITAIRE.

TOUT EST MIS EN ŒUVRE POUR VOUS LIVRER DES MATÉRIELS FIABLES, TELS QUE VOUS LES ATTENDEZ DE NOTRE PART, AINSI QUE DES PRODUITS À TRÈS LONGUE DURÉE DE VIE.

## INDEX

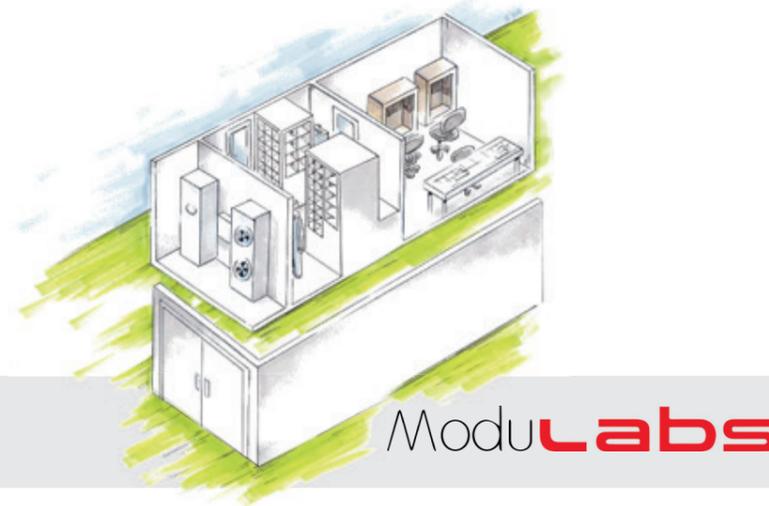




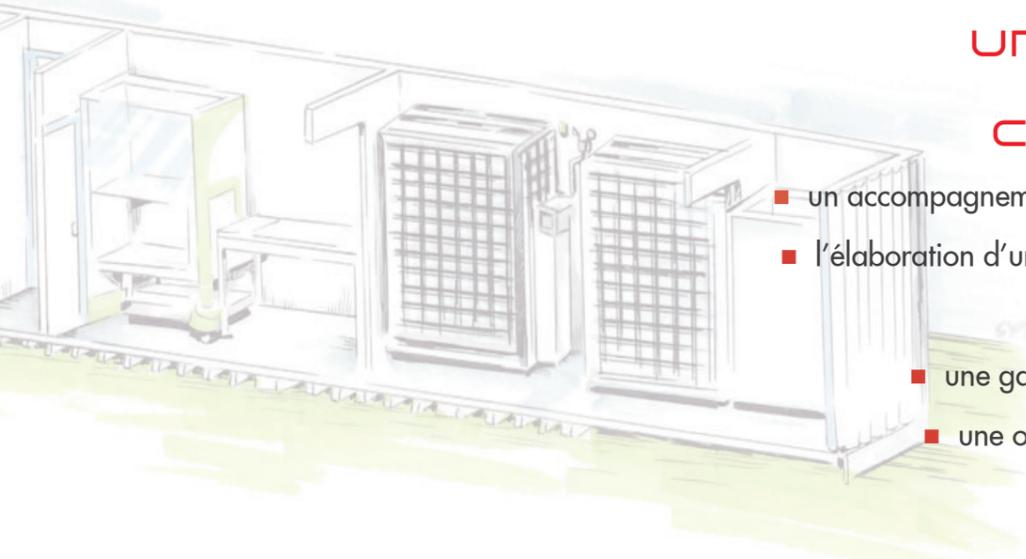
# MODU'LABS®

LA ZOOTECHNIE MODULAIRE

SELON VOS BESOINS



MODU'LABS EST UNE SALLE MODULAIRE POUR LES ACTEURS DES SCIENCES ANIMALES QUI PERMET DES ANALYSES HAUT DÉBIT DE BIOLOGIE MÉDICALE OU DE BIOLOGIE VÉTÉRINAIRE, EN TOUTE SÉCURITÉ ET CONFORMÉMENT À LA RÉGLEMENTATION FRANÇAISE. RAPIDEMENT RÉALISÉ ET RÉPONDANT À DES EXIGENCES DE QUALITÉ PARMIS LES PLUS POUSSÉES, LE MODU'LABS DE TECNIPLAST EN PARTENARIAT AVEC LAB'SCIENCE SAURA RÉPONDRE À L'ENSEMBLE DE VOS PROBLÉMATIQUES.



## UNE SOLUTION MODULAIRE CLÉS EN MAIN

- un accompagnement à la conception du projet
- l'élaboration d'une offre adaptée et innovante
- un contrat unique
- une garantie de parfait achèvement
- une offre de maintenance associée

### MODU'LABS UNE SALLE BLANCHE MODULAIRE & PERFORMANTE POUR ZOOTECHNIQUES

#### Caractéristiques produit :

- Portes équipées de systèmes électroniques pour verrouillage
- Plafonds et murs en panneaux de salle propre
- Respect des statuts sanitaires
- Décontamination
- Surveillance
- Filtration, renouvellement et traitement de l'air
- Contrôle de la pression
- Barrière de confinement ou d'exclusion, zone d'expérimentation, de reproduction, d'élevage ou d'hébergement des animaux

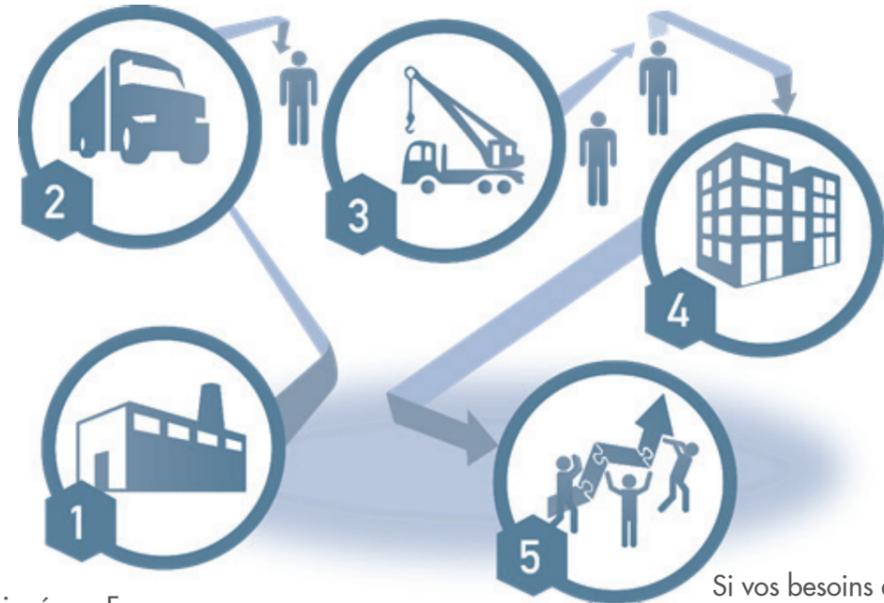
#### De nombreuses configurations sont proposées :

- Surface de 13,12 m<sup>2</sup> à 26,24 m<sup>2</sup>
- Stabulation conventionnelle
- Expérimentation niveau A2
- Expérimentation niveau A3
- EOPS
- Aquatique



Grutés, installés et opérationnels rapidement

Livrés par la route



Adaptés à tous vos besoins et livrés clé en main

Fabriqués en France et certifiés ISO 9001

Si vos besoins évoluent, votre module aussi ! Ils peuvent être aisément agrandis, reconfigurés, superposés ou déplacés.



### Une salle modulaire pour animaleries made in France

Votre Modu'Lab est entièrement conçu et fabriqué en France sur nos sites de production. Ils font l'objet de contrôles qualité des plus exigeants. Issus du savoir-faire d'exception de notre partenaire Lab'Science dans le domaine des environnements contrôlés, ils vous assurent fiabilité, robustesse et adaptabilité.





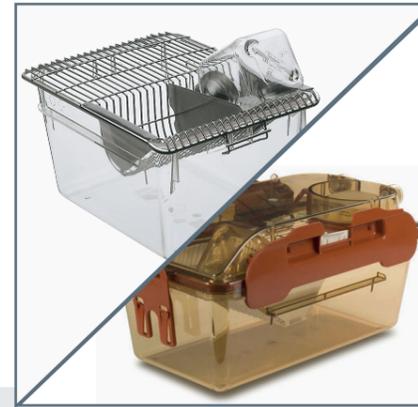
Pour plus d'informations sur les différents Modu'Labs® disponibles, contactez votre responsable commercial local ou envoyer votre demande à [contact@teciplast.fr](mailto:contact@teciplast.fr)

# DIFFÉRENTES

## APPLICATIONS

UNE GAMME DE PRODUITS TECHNIQUES ET INNOVANTS ADAPTÉS :

- AUX ENVIRONNEMENTS MODULAIRES OU ULTRA MODULAIRES,
- À TOUS TYPES D'INDUSTRIES,
- AUX PROJETS DE PETITE OU DE GRANDE TAILLE...



CONVENTIONNELLE, A2 & A3



EOPS



AQUATIQUE

### LISTE DES RÉGLEMENTATIONS APPLICABLES

- Directive 2000/54/CE concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à des agents biologiques au travail.
- Directive 2009/41/CE relative à l'utilisation confinée de micro-organismes génétiquement modifiés (refonte).
- Arrêté du 16 juillet 2007 fixant les mesures techniques de prévention, notamment de confinement.
- Arrêté du 23 janvier 2013 relatif aux règles de bonnes pratiques tendant à garantir la sécurité et la sûreté biologiques mentionnées à l'article R. 5139-18 du Code de la santé publique.
- Arrêté du 1er février 2013 fixant les conditions d'agrément, d'aménagement et de fonctionnement des établissements utilisateurs, éleveurs ou fournisseurs d'animaux utilisés à des fins scientifiques et leurs contrôles.

	SOLUTIONS MODULAIRES	EXPÉRIMENTATION NIVEAU 3	EOPS	AQUATIQUE
DONNÉES GÉNÉRALES	Taille module (pieds)	40	40	40
	Nombre de modules	1	1	1
	Option module	-	-	-
	Dimensions ext. (L x l en mm)	12 192 x 2 438	12 192 x 2 438	12 192 x 2 438
	Dimensions int. (L x l en mm)	12 035 x 2 350	12 035 x 2 350	12 035 x 2 350
	HSPF (en mm)	2 300	2 300	2 300
	Surface int. (en m2)	28	28	28
Délai de réalisation (en sem.)	12	12	12	
COMPOSITION	Structure	Poteaux et toiture galvanisés - Plancher protection anti-rouille et sous-face en tôle d'acier galvanisée - Laquée.		
	Plafond	Plafond en tôle prélaquée.		
	Panneaux	Epaisseur 90mm : laine de roche Euroclasse A1 (équivalent M0) Finition tôle acier galvanisé prélaquée		
	Porte	x1 + 1 (Option) : Porte avec huisseries en aluminium laqué - Serrure à canon européen 1 point de sécurité et poignée de manoeuvre.		
	Fenêtre	Options : aluminium laqué ou PVC blanc Double vitrage 4-6-4 ou 4-12-4 - Option volet roulant		
Climatisation	Traitement d'air - Contrôle température et gestion déshumidification			
CVC	Gamme de T° pour maintien 18-24° interne	-10° +35°	-10° +35°	-10° +35°
	Ventilation	100% air neuf	100% air neuf	100% air neuf
	Pression	Négative	Positive	Iso pression
	Filtration	Soufflage : H14 Extraction : H14	Soufflage : H14 Extraction : en option	Soufflage : option Extraction : option
UTILITÉS	Puissance électrique (en Kw)	40 à 50	40 à 50	40 à 50
	Alimentation (en volt)	400 (Tri)	400 (Tri)	400 (Tri)
	Arrivée d'eau	Non	Oui	Oui
	Départ eau usée	Pour autoclave	Oui	Oui
ÉQUIPEMENT INTÉRIEUR	Paillasse sèche	Non	Oui	Oui
	Paillasse avec évier	Oui	Oui	Oui
	Sorbonne	Non	Non	Non
	PSM	Oui	Oui	Non
	Hébergements animaux	Option	Option	Option
	Laveur de cage	Non	Option	Option
	Passe-plat	Oui	Option	Non
	Aquarium	N/A	N/A	Option
	Autoclave	Option	Option	Non
EXIGENCES	Réglementaires	Décret 2013-118 Arrêté 16/07/2007 Cdt R.4221 et R.4224 Cds R.5139-19	Décret 2013-118 Arrêté 16/07/2007 Cdt R.4221 et R.4224 Cds R.5139-19	Décret 2013-118
	Normatives	ISO 16 645 NF C 15-100	SO 16 644 NF C 15-100	NF C 15-100

	EXPÉRIMENTATION NIVEAU 2	EXPÉRIMENTATION NIVEAU 3	EOPS
<b>CONCEPTION</b>			
Accès via un sas muni de portes asservies ne pouvant pas s'ouvrir simultanément	NON	OUI	OUI
Présence de SAS matériel ou passe-plat	Optionnel	OUI	OUI
Possibilité de fermer hermétiquement pour permettre la désinfection	NON	OUI	OUI
Fenêtres fixes non ouvrantes	OUI	OUI	OUI
Approvisionnement en énergie électrique de secours	Optionnel	Optionnel	Optionnel
Surfaces imperméables à l'eau, résistantes aux agents de nettoyage et de désinfection sans endroits inaccessibles au nettoyage	OUI	OUI	OUI
<b>EQUIPEMENTS</b>			
Présence d'une douche	NON	Optionnel à eau	Optionnel à air
Présence d'un autoclave	Optionnel	Optionnel	Optionnel
Equipé d'au moins une Sorbonne	Optionnel	NON APPLICABLE	Optionnel
Equipé d'au moins un poste de sécurité microbiologique	OUI BS48	OUI avec SAS Isocage	OUI BS48
Equipé pour l'hébergement et la manipulation d'animaux	Aquarium / Portoir ventilé	Isocages	Aquarium / Portoir ventilé
Traitement des effluents	NON	Optionnel	NON
<b>VENTILATION</b>			
Présence d'une cascade de pression	NON	OUI, en dépression	Oui, en surpression
Système d'alarme pour détecter tout changement anormal de la pression de l'air	NON APPLICABLE	OUI	Optionnel
Filtration de l'air entrant (filtre HEPA)	NON	OUI, H14	OUI, H14
Filtration de l'air extrait (filtre HEPA)	NON	OUI, 2xH14	NON
Renouvellement d'air	4vol/h	> 12vol/h	> 20vol/h
Apport d'air neuf	OUI	OUI	OUI
Système de ventilation de secours	NON	OUI, à l'extraction	OUI, au soufflage